



CANNABIS SANS FRONTIÈRES

ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE

VOTEZ POUR SORTIR DE L'HYPOCRISIE **100 ans de prohibition ça suffit !**

La stratégie de « la guerre à la drogue » défendue au sein des instances internationales est aujourd'hui remise en question, même aux Etats-Unis, le pays pour qui la « guerre à la drogue » a été un enjeu politique.

En privilégiant la répression aveugle et la stigmatisation des usagers au détriment d'une politique de réduction des risques et des dommages, la prohibition a favorisé la diffusion des virus du HIV-Sida et des hépatites et représente une tragédie pour la santé publique.

Après cent ans de prohibition des drogues, depuis le traité de Shanghaï en 1909, il est grand temps de faire le bilan critique de cette politique qui porte atteinte aux droits de l'homme.

Avec la corruption qu'elle entraîne, la prohibition est de plus un danger pour la démocratie – comme pour la transparence de l'économie.

Mais surtout, elle remplit les prisons d'innombrables victimes.

1/ Dépénaliser l'usage de toutes les drogues.

2/ Légaliser le cannabis thérapeutique : il faut permettre aux malades atteints de pathologies bien souvent lourdes de recourir aux vertus médicinales de cette plante, par exemple pour supporter les traitements du SIDA ou les chimiothérapies anti-cancéreuses. Cette disposition est à adopter de toute urgence car il s'agit de non-assistance à personnes en danger.

3/ Autoriser la culture du cannabis à des fins personnelles.

4/ Réglementer la culture du cannabis indica dans des limites inférieures à 30 ares afin d'empêcher la monoculture et de permettre une répartition plus équitable des revenus de cette production pour les exploitants agricoles.

5/ Organiser la distribution contrôlée d'héroïne, dans le cadre d'une politique de réduction des risques pour les usagers en situation précaire. Réfléchir sur l'utilisation de l'opium dans la perspective de la réduction des risques.

6/ Amnistier les prisonniers de la « guerre aux drogues » et les victimes de la double peine. Abolition des peines planchers pour les récidivistes.

7/ Développer la recherche sur les plantes à drogues et leurs effets thérapeutiques.

8/ Légaliser la feuille de coca et développer le commerce international de ses dérivés alimentaires, cosmétiques et médicaux.

9/ Mettre un terme au scandale mis à jour par l'OMS de la pénurie d'anesthésiques et d'analgésiques dans les pays pauvres. Aujourd'hui, 80% de la morphine d'hôpital est consommée dans une demi-douzaine de pays occidentaux !

10/ Faciliter la culture du chanvre agricole pour ses nombreuses applications comme la production de papier, de textiles, de matériaux de construction, de combustibles, de nourriture, etc.

11/ Dénoncer l'exploitation de la question des drogues à des fins de contrôle social, le plus souvent discriminatoire voire raciste.

12/ Garantir la liberté d'expression, et pour ce faire abroger l'article L 3421-4 (ex-L630) du Code de la santé publique.

www.cannabissansfrontieres.org

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009 RÉGION ÎLE-DE-FRANCE